

# Règlement Financier des Compétitions

Adopté au conseil d'administration du 20 octobre 2018

# Règlement Financier des Compétitions

<b>1 - Droits, frais</b>	<b>2</b>
1.1 - Frais d'engagement	2
1.2 - Participation au frais d'arbitrage	3
1.3 - Droits d'organisation d'un plateau	3
1.4 - Frais de gestion accélérée	3
<b>2 - Pénalités financières</b>	<b>4</b>
2.1 - Forfait	4
2.2 - Manquement à l'obligation de fournir des officiel-le-s	4
2.3 - Annulation d'une étape de championnat	5

## 1 - Droits, frais

### 1.1 - Frais d'engagement

Les frais d'engagement sont nécessaires à l'organisation des Compétitions, et contribuent au budget de la Commission Roller Derby, permettant la réalisation des autres projets (développement, formations, Équipe de France...).

Les montants, couvrant l'intégralité de la saison de compétition, sont les suivants :

#### Frais d'engagement d'équipes aux compétitions fédérales

Championnat 2018 2019	
Élite	250€
Nationale 1	160€
Nationale 2	80€

## 1.2 - Participation au frais d'arbitrage

Conformément au point 1 du règlement des obligations des clubs relatives à l'arbitrage, chaque équipe engagée dans les Compétitions, quelle que soit sa division, devra contribuer aux frais d'arbitrages à hauteur d'un montant minimum de 75€.

Note : Ce budget sera utilisé dans le cadre du défraiement des officiel.le.s et la mise en place des formations.

## 1.3 - Droits d'organisation d'un plateau

Un club organisateur devra s'acquitter des droits d'organisation suivant :

### Droits d'organisation d'un plateau

Championnat 2018 2019	
Élite	250€
Nationale 1	100 €
Nationale 2	75 €
Phases Finales Nationale 2	250€
Matchs de barrage Élite/Nationale 1	100€

## 1.4 - Frais de gestion accélérée

Conformément à l'article 4.4 des Règlements particuliers des compétitions nationales, une équipe souhaitant déclarer ou modifier un charter entre 15 jours et un mois avant une étape de championnat doit s'acquitter de frais de gestion accélérée du montant ci-dessous.

Frais de gestion accélérée 2018-2019	
Élite	250€
Nationale 1	160€
Nationale 2	80€

## 2 - Pénalités financières

### 2.1 - Forfait

Une équipe déclarée forfait sur un match, une étape de championnat ou l'intégralité de la compétition recevra une pénalité financière du montant ci-dessous.

#### Pénalités forfait

Tableau 2. Pénalités forfait

COMPÉTITION	“Forfait Match”	“Forfait Étape”	“Forfait Compétition”
Élite Féminine	250€	500€	2000€
Élite Masculine	250€	2000€	
Nationale 1	160€	320€	1500€
Nationale 2 (Zones)	80€	160€	1000€

Les règles précises des forfaits peuvent être consultées au point 7.2 des Règlements particuliers des compétitions nationales

### 2.2 - Manquement à l'obligation de fournir des officiel·le·s

Conformément au point 2 du règlement des obligations des clubs relatives à l'arbitrage, chaque équipe inscrite en championnat a l'obligation de fournir trois officiel·le·s à chaque étape à laquelle elle participe. Chaque manquement à cette obligation sera sanctionnée d'une pénalité du montant suivant (par officiel·le manquant·e).

Pénalité pour manquement à l'obligation de fournir des officiel·le·s 2018-2019 (par officiel·le manquant·e)	
Élite	150€
Nationale 1	100€
Nationale 2	75€

### 2.3 - Annulation d'une étape de championnat

Conformément au point 5 du Règlement pour les candidats à l'organisation de compétitions nationales, une association sportive choisie pour l'organisation d'une étape et annulant une étape moins d'un mois avant l'étape sera passible d'une pénalité d'un montant de 1 000€.